ENTRETIEN ›››› Joseph Maïla, *responsable du pôle religions au ministère des affaires étrangères*

« Le fait religieux joue un rôle important dans les relations internationales »

Joseph Maïla explique la finalité de sa mission à la tête du pôle religions au Quai d'Orsay et son fonctionnement

Vous dirigez le nouveau « pôle religions », créé le 1er juin au sein de la direction de la prospective au ministère des affaires étrangères. De quoi s'agit-il ?

JOSEPH MAÏLA : C'est le résultat d'une initiative de Bernard Kouchner, annoncée le 28 août 2008 devant la conférence des ambassadeurs, qui s'inscrit dans le cadre du projet de modernisation du ministère, lancé à la suite de la publication du livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France. Le livre blanc insistait sur la nécessité de prendre en compte des paramètres nouveaux dans les relations internationales tels que les pandémies, le développement durable, la crise financière ou les religions. Le fait religieux joue un rôle important dans les rapports entre les nations, les questions de développement ou les équilibres politiques internes. Le pôle religions fait partie de la Direction de la prospective, qui a succédé au Centre d'analyse et de prévision, et il est composé de six personnes, dont des chargés de mission et des spécialistes recrutés en fonction de leur compétence. Le pôle intègre également le conseiller pour les affaires religieuses (CAR), une fonction créée dans les années 1920, après la normalisation des relations diplomatiques entre la France et le Saint-Siège, et occupée par un diplomate.

Quel est votre rôle ?

Notre première mission est une fonction d'alerte et d'anticipation, à travers l'observation et l'analyse des grandes tendances et mouvements qui affectent les religions à travers le monde. Ce travail de prospective concerne des questions aussi diverses que l'expansion du protestantisme évangélique, le poids de l'orthodoxie en Russie, l'islam et l'islamisme, la

BRIGITTE CAVANAGH/LA CROIX

Joseph Maïla : *« Notre première mission est une fonction d'alerte et d'anticipation, à travers l'observation et l'analyse des grandes tendances et mouvements qui affectent les religions à travers le monde. »*

« Par exemple, nous travaillons sur les conséquences d'une éventuelle condamnation en France de l'Église de scientologie. »

dimension religieuse de la contestation en Iran – notamment dans le débat au sein du haut clergé chiite sur le principe du « velayat-e faqih » (gouvernement du jurisconsulte) –, le poids de l'orthodoxie en Russie, l'hindouisme et son impact sur le nationalisme indien, ou encore les grands débats sur la laïcité en Europe. Autre exemple : nous travaillons sur les conséquences d'une éventuelle condamnation en France de l'Église de scientologie et sur son accompagnement diplomatique. Le pôle religions suivra également les prises de position et les orientations des religions sur des grandes questions internationales transversales comme les droits de l'homme, la discrimination raciale, la bioéthique, les notions de diffamation des religions et de liberté religieuse, le dialogue interreligieux et interculturel. En septembre, une conférence Asie-Europe sur les religions doit se tenir à Séoul et le pôle sera présent. Par ailleurs, le pôle aidera les diplomates à expliquer la position de la France sur la question du multiculturalisme, du modèle français de laïcité et du port du niqab ou de la burqa, en soulignant, notamment, que la France défend la spécificité de son espace public et l'égalité entre hommes et femmes.

Ensuite, nous devons accompagner la diplomatie active et les directions géographiques du ministère sur les dossiers chauds. La religion est souvent un élément constitutif des conflits et de leur règlement, qu'il s'agisse de la différence entre chiisme et sunnisme en Irak, de l'Afghanistan ou du Pakistan. Enfin, le pôle contribuera à la sensibilisation et à l'information des diplomates aux questions religieuses dans la perspective d'un travail de médiation ou de négociation dans les conflits interethniques ou interreligieux. Une table ronde consacrée à la place des religions dans la mondialisation va être organisée pendant la Conférence des ambassadeurs, du 26 au 28 août.

Le pôle supervisera-t-il les relations institutionnelles avec les religions, par exemple les relations avec le Saint-Siège ou avec d'autres autorités religieuses ?

Au sein du pôle religions, le conseiller aux affaires religieuses conserve toute sa spécificité dans la diplomatique active, qu'il s'agisse des relations avec le Vatican ou avec des autorités ou organisations religieuses étrangères. Ce diplomate reste chargé de l'accueil des personnalités religieuses en France, représente la France dans les conférences internationales sur les questions religieuses et il a notamment participé à la négociation d'un accord entre la France et le Saint-Siège sur la reconnaissance des diplômes universitaires.

Certains voient dans la création de ce pôle un nouveau signe de la « laïcité positive » prônée par Nicolas Sarkozy. Qu'en pensez-vous ?

La finalité du pôle demeure politique et diplomatique, au service des intérêts de la France. La diplomatie française reste régulée par des valeurs laïques et défend la spécificité républicaine. Cela n'empêche pas que la diplomatie française a des choses à dire sur les religions dans la mondialisation, sur les propositions émanant d'instances religieuses dans des forums multilatéraux ou sur la séparation de la religion et de l'État.

RECUEILLI PAR FRANÇOIS D'ALANÇON

Un universitaire au Quai d'Orsay

Ancien recteur de l'Institut catholique de Paris et ancien directeur du Centre de recherche sur la paix et de l'Institut de formation à la médiation et la négociation, Joseph Maïla dirige depuis le mois de juin le « pôle Religions » au sein de la direction de la prospective au ministère des affaires étrangères. Spécialiste de l'islam et de la sociologie des conflits, il avait siégé au sein de la commission du livre blanc sur la politique étrangère et européenne de la France. En novembre dernier, cet intellectuel catholique d'origine libanaise faisait partie de la délégation catholique de 29 membres participant au premier Forum catholique-musulman organisé à Rome.